



Ville de Pecquencourt

ARRETE MUNICIPAL N°1240

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
PAR LE MOTO-CLUB DE PECQUENCOURT

Ville de Pecquencourt,
place du Général de Gaulle
59146 Pecquencourt

STATIONNEMENT

Téléphone : 03.27.94.49.80
E-mail : mairie@pecquencourt.fr
Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

MARCHE DE LA MOTO D'OCCASION
LE 19 MARS 2023

Le maire de la ville de PECQUENCOURT,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la demande formulée par l'association MOTO CLUB DE
PECQUENCOURT, tendant à obtenir une autorisation d'occuper le domaine
public communal,
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures de sécurité et de bon ordre
lors du déroulement du marché de la moto d'occasion le dimanche 19 mars
2023,

ARRETE

ARTICLE I :

Les rues Jean Jaurès et Cyrille Vallée seront mises à disposition du Moto Club de Pecquencourt, le dimanche 19 mars 2023 de 0 H à 20 heures, afin d'y organiser le marché de la moto d'occasion.

ARTICLE II :

Le stationnement des véhicules sera interdit sauf ceux des exposants.

ARTICLE III :

Les véhicules en infraction par rapport aux dispositions prévues seront déplacés aux risques et péril de leur propriétaire ou mis en fourrière.

ARTICLE IV :

Les emplacements seront attribués par l'organisateur de telle façon qu'une allée centrale de cinq mètres de largeur sur toute la longueur du marché soit libre de tout étalage permettant ainsi le passage des véhicules de secours.

ARTICLE V :

Dans ces voies, l'emploi de barbecues ou autres engins à flamme est interdit, ainsi que la vente de boissons et la restauration rapide.

ARTICLE VI :

La mise à disposition du domaine public se fera à titre gratuit.

Fait à Pecquencourt, le 12 décembre 2022


Le Maire,
Joël PIERRACHE

